

RIS-ORANGIS 21, 22 et 23 MAI
51^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

le monde
libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

19 AU 25 MAI 1994

N° 958

10,00 F

RÉPRESSION DES GENDARMES EN ARIÈGE

**OUVERTURE
DE LA CHASSE
AUX ANARS**

E DITORIAL

**La FA
en congrès**

Le beau temps semble revenu sur l'Hexagone et d'Aurigny à Saint-Lô, d'Arromanches à Bayeux, industrie du tourisme et nostalgiques de la dernière guerre mondiale préparent les commémorations...

En Bosnie, la diplomatie internationale joue un air connu ; l'après-Yalta, version an 2000, se joue toujours sur le dos des populations civiles. Quant aux marchands d'armes, nos chers médias tirent un voile pudique sur leurs agissements.

Pour en revenir à la patrie de Voltaire, le monde politique nous en réserve de belles en ces temps cléments, entre la brillante treizième position d'Antoinette Fouque, cofondatrice du Mouvement de libération des femmes (MLF), sur la liste de Bernard Tapie et les remous juridiques dans le mouvement écologiste, on ne sait plus où donner de la tête...

Pour sa part, la Fédération anarchiste tiendra son 51^e congrès à Ris-Orangis. Nous ne referons certes pas le monde, mais nous tenterons de faire le point sur une année fertile en événements. Car l'histoire proche ou lointaine est une science indispensable pour déterminer un comportement révolutionnaire.

Redéfinir les positions anarchistes en fonction de l'évolution des besoins humains, des techniques et des connaissances, au sein d'une société qui se renouvelle sans cesse !

LE VENDREDI 29 AVRIL 1994, vers 15 h, une douzaine de gendarmes, en provenance de quatre brigades au moins, dont celle de Foix, investissent le petit village d'Artigues, en Ariège. Ils font irruption au centre « Les Marmottes », dont le responsable est Alain Feliu, animateur de la liaison de la Fédération anarchiste en Ariège et membre du groupe Puig-Antich de la FA à Perpignan.

Les gendarmes entreprennent une perquisition en règle, sans présenter aucune réquisition les y autorisant ! Ils sont à la recherche de preuves dans une « enquête de flagrance », concernant un collage d'affiches anarchistes et des inscriptions en divers points du canton de Quérigut.

Au moment de l'intervention des forces de gendarmerie, se trouvaient aux « Marmottes » des adultes résidant au centre, des amis accompagnés d'enfants et une douzaine d'adultes handicapés de l'ADAPEI de Menton (Alpes-Maritimes).

Toutes les personnes présentes furent questionnées sur l'objet de leur présence sur les lieux, sans trop de ménagement ni d'explication.

Six personnes furent conduites à la gendarmerie de Quérigut pour y

subir un interrogatoire, qui dura, pour certains, plus d'une heure. Puis ce fut le tour des salariés de l'association « El Segadors », gestionnaire du centre des « Marmottes ». Alain Feliu, placé en garde à vue, fut le témoin oculaire du défilé des interrogatoires.

De Toulouse, un technicien fut réquisitionné afin de procéder sur place à des « prélèvements sous les ongles » et à des relevés d'empreintes sur la plupart des personnes interrogées. Alain Feliu eut droit en plus à un fichage photographique en règle.

De 22 h à 24 h, Alain allait rester attaché au radiateur de la gendarmerie de Quérigut, au moyen de menottes, sous la surveillance de deux gendarmes du rang, les autres étant partis se restaurer. Un adjudant (1) refusa à notre compagnon

(suite p. 3)



TUNNEL DU SOMPORT

Mobilisation en vallée d'Aspe

Le dimanche 22 mai aura lieu un grand rassemblement en vallée d'Aspe. Le but évident des organisateurs est de réunir le plus grand nombre de personnes. Mais à quel prix ? L'absence quasi totale de message, à l'exception du simpliste « Oui au rail, non au tout camion », se fait cruellement sentir. Va-t-on assister,

une fois de plus, à une grande kermesse où chacun pourra entre bière et merguez se féliciter d'avoir fait sa bonne action écologique annuelle ? Et pourtant, quelle est la réalité de cette lutte que beaucoup d'entre nous espéraient être la lutte symbole actuelle ?

celui de la qualité de la vie à tout prix. Seul le partage du travail et des biens et non la relance des grands travaux permettra à tous une vie de meilleure qualité.

En vallée d'Aspe, c'est la politique de l'intimidation et de l'injustice qui sévit depuis 1989. Les pressions sur les populations locales, dont un grand nombre sont dépendantes de l'aide des municipalités, expliquent en partie la faible mobilisation initialement observée sur place. Les actes des « milices » locales tels que l'incendie d'une partie du gîte de la Goutte-d'Eau abritant la CSAVA en juin 1992 et le vandalisme sur l'ensemble des

(suite p. 7)

EN VALLÉE D'ASPE, c'est la politique du mensonge qui sévit depuis 1989. Décidé initialement pour augmenter les échanges économiques entre l'Aquitaine et l'Aragon puis rapidement classé prioritairement à Bruxelles comme axe (auto)routier européen, on continue de vouloir faire croire qu'il ne s'agit que d'un aménagement de la RN 134 et d'un tunnel à visée locale. Et pourtant, cinq axes autoroutiers (trois en France, deux en Espagne) convergent vers la vallée d'Aspe et le tunnel du Somport. De qui se moque-t-on ? On promet toujours aux Aspois la lune, avec les mêmes justifications dérisoires de désenclavement et de sauvegarde de

l'emploi. Que l'on nous indique une seule région où la construction d'un axe routier a amené un désenclavement et des emplois durables. Et quand bien même... Doit-on tout bétonner avec comme seule justification l'emploi ? Il nous faut aujourd'hui dépasser ce concept périmé de l'emploi à tout prix pour redécouvrir

« SOCIAL »
LUTTE TÉLÉCOM
P. 2

« LA VIE
DU MOUVEMENT »
P. 6 et 7

T 2137 - 958 - 10.00 F



FOP 252

L'auto-organisation de la lutte contre la réforme

Le mécontentement salarial dû aux restructurations économiques menées à coups de licenciements et de remise en cause des droits sociaux provoque de plus en plus de réactions. Sauf que, la plupart du temps, les mouvements de grève ou d'action restent isolés et peu médiatisés. C'est bien ce mur de silence que nous nous devons de briser en donnant la parole aux acteurs des luttes. D'autant que les formes d'organisation et la critique sociale qui se développent

dans ces mouvements sont riches d'enseignements.

Aux Télécom, une réforme est prévue depuis 1990 par la loi Quilès. Aujourd'hui les choses s'accroissent, et la privatisation se prépare par la mise en place d'une société anonyme (SA).

La riposte s'organise malgré l'étrange absence des syndicats dits représentatifs.

Explication d'une militante lyonnaise des Télécom.

Le Monde libertaire : Comment en êtes-vous arrivés à vous regrouper au sein d'un comité national du personnel des Télécom ?

Eliane : Historiquement, ce sont les gens de Rouen qui ont les premiers pris l'initiative, dès janvier 1994, c'est-à-dire au moment où ils ont reçu leur dossier de reclassement. Ils n'en voulaient pas. Leurs mots d'ordre étaient clairs : « Non aux reclassifications ! Non à la nouvelle gestion ! Non à la réforme ! Une mesure indicière pour tous ! Non à la privatisation ! ».

Ils ont fait une grève reconductible qui a duré 13 jours. Ils se sont arrêtés parce qu'ils ont compris qu'ils n'avaient aucun relais derrière eux. Ils avaient fait une manifestation à Paris avec la CGT, et ils ont eu

l'impression de s'être fait « bananer ». En effet, sur les 2 000 personnes présentes ce jour-là, ils étaient 800 de Rouen. Devant le ministère, ils ont été « dérouterés » vers l'arrière des bâtiments et n'ont pas été reçus. A la suite de ce mouvement, ils ont souhaité se coordonner. Pour ce faire, ils ont diffusé un appel par fax dans tous les services Télécom de France.

Le Monde libertaire : Comment avez-vous réagi sur Lyon ?

Eliane : La réaction s'est d'abord faite de manière individuelle, et l'information a circulé de copain à copain. Leur texte interpellait les syndicats et leur demandait d'impulser la lutte sur les quelques points précis de leur premier mouvement.

Nous sommes quelques-uns à s'être vus un midi et à décider de prendre l'initiative de créer quelque chose, vu qu'on n'arrivait pas à faire embrayer les syndicats, qui trouvaient toujours un bon prétexte pour ne rien faire. Il fallait que nous fassions quelque chose. Rouen l'avait fait, Thionville aussi, pourquoi pas nous ? Des copines avaient prévu une assemblée générale à partir de la pétition de Rouen. Chacun a contacté ses copains et copines. L'AG s'est faite à Villeurbanne.

Le Monde libertaire : Que s'est-il passé ?

Eliane : La CGT était présente. Elle a défendu son point de vue habituel. J'avais connaissance de la proposition de Rouen de faire une rencontre nationale de tous les personnels qui voulaient bien venir à Paris le 12 février. Elle a été soumise au personnel présent à cette AG, qui a applaudi et approuvé cette initiative. Une copine et moi-même avons été mandatées pour représenter la région. Une collecte spontanée a permis de rassembler 1 300 F pour nos frais de voyage. Mais nous avons bien précisé que nous y allions en tant qu'individus qui allaient participer à la création d'une coordination et non comme syndicalistes que nous sommes par ailleurs. Tout s'est fait très spontanément. En fait, tout le monde attendait cela. L'idée de créer un collectif était dans l'air même si personne n'avait, avant cette AG,

connaissance de la proposition de Rouen, qui ne m'était parvenue que la veille au soir. L'adhésion à cette idée de comité a donc été immédiate.

Le Monde libertaire : Que s'est-il passé à Paris ?

Eliane : Nous sommes donc allés à Paris. Pas mal de régions étaient représentées. En fait, une grande partie de la province : Rouen, Dieppe, Le Havre, Thionville, Nancy, Montpellier, Quimper, Lorient, Besançon, Lyon, Toulouse, Nice, Poitiers (Brest et Troyes en observateurs). Et pour l'Île-de-France : Arcueil, Paris-Nord et Sud, Evry, Nanterre, Créteil, Cergy, Saint-Quentin, la DRN-CPRI de Paris-Archives et des services particuliers des Télécom.

Avant été invités à cette réunion trois fédérations syndicales : FO, SUD et CGT. Se sont présentés SUD et la CNT, organisation à laquelle

prendre le relais. Il y avait une attitude d'attente de leur part, ce qui fait que cela les a moins mobilisés.

A Lyon, nous avions décidé dès le départ de tout mettre en œuvre pour réussir, car nous pensions que si la CGT ne viendrait que le rapport de forces était en notre faveur. Mais 5 000 personnes à Paris pour les seuls Télécom, cela a dérangé beaucoup de monde. C'est sans doute une première pour nous, du jamais vu.

Le Monde libertaire : Quelles ont été les réactions syndicales après cette manifestation ?

Eliane : Nous nous sommes réunis pour faire le bilan. Il a bien fallu constater que ni la CGT ni FO ne voulaient rejoindre notre mouvement. Ça bloquait !

Comment continuer le mouvement, a été notre grand problème. Nous avons décidé de continuer à expliquer nos motivations en mettant l'accent sur les problèmes de reclassements (exigence du maintien des grades actuels). Cela nous paraît être la meilleure manière de protester, alors que la direction souhaiterait parler des reclassifications (redéfinition des fonctions et de la hiérarchie existante, base de calcul des salaires).

Depuis, la CGT a lancé une semaine d'action avec un point fort le 7 avril dernier. Cette grève, elle l'a faite sous la pression de ses syndiqués, et parce que nous étions dans la rue le 19 mars. Mais la CGT n'a vraiment pas tout fait pour que cela soit une réussite. Il y a eu 10% de grévistes le 7 avril. A Lyon, nous avons été 24%, et cela a été la même chose là où il y a des comités. De plus, la CGT a démobilisé en mettant l'accent sur les salaires, alors que le personnel voulait entendre parler de la réforme. Nous avons appelé à la grève sur nos propres objectifs. Il faut savoir qu'il y a des régions où les rapports entre comités et CGT ont été vraiment très durs. A Lyon, nous avons l'avantage du fait que nombre de militants du comité sont aussi à la CGT. Pourtant notre mouvement n'est pas du tout antisindical. Nous ne voulons pas devenir un syndicat mais créer les conditions pour que les syndicats passent à l'action. Du moins c'était notre volonté de départ, mais aujourd'hui il y en a qui se posent des questions.

Le Monde libertaire : Comment expliquer l'attitude de la CGT ?

Eliane : Elle n'aime pas être dépassée sur sa gauche. Avec SUD, elle a été surprise de voir ce syndicat s'implanter. Et au lieu de prendre en compte ce fait, elle se durcit, se raidit. C'est aussi lié à ses rapports avec la CFDT, qui progressait beaucoup aux élections. Mais la CFDT s'est « embranchée » dans la réforme en soutenant le PS. Elle en est devenue le

« Notre organisation a permis de rassembler 5 000 personnes. »

nous n'aurions pas pensé spontanément car c'est une petite fédération.

Il y a eu débat sur ce qu'il fallait faire à partir de ce qui se passait dans nos départements. Nous avons constaté que partout tout le monde téléphonait aux syndicats pour savoir ce qu'il fallait faire et ce qui se préparait. Et ça ne bougeait pas. C'est de là qu'est venue l'idée de faire quelque chose.

Le collectif s'est créé sur le principe de dire que l'on ne remplacerait pas les organisations syndicales mais qu'il s'agissait de leur prouver qu'on est mobilisé pour créer un grand mouvement.

La seule façon de le faire nous a semblé d'être en capacité d'organiser une manifestation à Paris. Nous avons décidé de la faire le 19 mars 1994. Cela a été une réussite. Notre organisation a permis de rassembler 5 000 personnes ! Sans fric, sans rien ni structure au départ. Le soutien financier a été très rapide, très spontané. Et par mon expérience de militante syndicale je sais combien il est difficile de faire donner de l'argent. Cela nous a vraiment surpris.

Le Monde libertaire : Comment l'expliques-tu ?

Eliane : Cela ne peut s'expliquer que par la forte conscience des problèmes et des dangers que représentent les projets de la direction. Mais cela aurait pu être encore plus important. En effet, si Lyon a très bien réussi sa mobilisation, cela n'a pas été partout le cas. Il y a des endroits où les gens ont cru que la CGT allait

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

lemonde
libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif

	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).
Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication :
André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie,
24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145
1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

Ouverture de la chasse aux anars

valet. C'est clair et évident. Aussi, la CGT pense que tout le champ du syndicalisme est ouvert à elle seule, et au lieu d'aller sur le terrain avec SUD elle a adopté une stratégie de rejet. Elle privilégie ses intérêts au détriment des intérêts du personnel. Elle mise aussi sur notre épuisement dans le temps. Dès le départ, elle a annoncé notre mort. Au bout du compte, la CGT est la grande perdante dans cette histoire. Elle a laissé passer une occasion en or de recoller la base des employés des Télécom.

Il y a sans doute aussi une part de calcul de son fait ; en ce sens, elle préfère que tout le monde se retrouve dans la merde, reclassé et avec une privatisation sur le dos en septembre. Elle espère se présenter alors en grand sauveur. Et comme en novembre on vote pour les Commissions administratives paritaires (CAP), elle peut avoir calculé de remporter la mise à ce moment-là. Elle fonctionne plus comme un parti qu'un syndicat. De fait, pour le moment, nous sommes un peu dans le creux de la vague. C'est ce que nous avons constaté à notre dernière télé-réunion nationale.

Le Monde libertaire : Vous faites des télé-réunions ?

Ellane : Oui, nous les faisons une fois par semaine. Nous avons les outils à notre disposition, et savons les utiliser. Nous avons les ordinateurs, les fax pour préparer et diffuser les tracts, comptes-rendus de réunions. Les télé-réunions sont très pratiques pour débattre à quarante personnes, voire quatre-vingt, sans nous déplacer. Il y a une proposition d'ordre du jour, chacun se présente, et nous faisons le point région par région. Bien entendu, nous payons les communications.

Actuellement, nous préparons la mobilisation sur la deuxième feuille de reclassement. Il s'agit d'une période de trois mois pendant laquelle nous pouvons choisir entre la nouvelle reclassification ou garder l'ancienne.

Nous préparons notre argumentation, et faisons circuler une pétition contre le projet de société anonyme. Même si en ce moment nous sommes très fatigués, suite aux efforts que nous avons faits, notre détermination est intacte.

Interview réalisée par Bernard (gr. Déjaque - Lyon)

(suite de la « une »)

toute nourriture durant sa garde à vue.

Au départ de Quérigut, pour rejoindre la « chambre de sûreté » de Bélesta, Alain, toujours menotté, s'entendit signifier par un autre adjudant (2) qu'il n'hésiterait pas à le « tirer comme un lapin » s'il tentait de s'échapper.

Lors de sa garde à vue, et ce à plusieurs reprises, Alain a pu entendre de la bouche d'un des adjudants (3) que « l'anarchisme, c'est de la merde en barre », ainsi que maints autres quolibets d'un « humour » méprisant... et méprisable.

Le 30 avril, à 11 h, Alain fut relâché à Bélesta. A lui de se débrouiller pour rejoindre Artigues.

D'emblée, ce qui frappe dans cette affaire, c'est la totale démesure de l'intervention militaire (une douzaine de gendarmes) par rapport à des faits bien minimes... et non prouvés. La suite de la procédure est toute aussi surprenante : interrogatoires, déplacements menottés, fichage photographique, « prélèvements », garde à vue et pour finir : le tribunal de Foix pour Alain Feliu, le 5 juillet 1994.

Là encore, le poids des moyens employés (l'arsenal des procédures criminelles) frappe par sa dimension, comparée au caractère « dégradant pour un mur », fut-il public qu'entraîne le collage d'une affiche, fut-elle libertaire !

Cette démesure, cette volonté de marquer l'imaginaire des habitants d'Artigues et du canton de Quérigut ne relèvent probablement pas d'un simple hasard.

Les colleurs d'affiches sont nombreux, pour ne pas dire pléthoriques en périodes électorales. Mais, eux, ne subissent pas pareilles tracasseries, nous semble-t-il ! Il apparaît donc que c'est bien le contenu des affiches qui gêne, plus que les affiches elles-mêmes.

Au travers des activités sociales et culturelles mises en place par l'association « Els Segadors » et Alain Feliu, la vie du canton de Quérigut s'en est trouvée améliorée (un petit plus)... Alain Feliu et toute l'équipe ont su gagner la sympathie des habitants du cru.

Le festival « Notes en Bulle » accueillera, pour la seconde année consécutive, une pléiade de chanteurs de qualité, du 16 au 22 juillet 1994, à Artigues.

Qu'un anarchiste militant, qui le revendique et l'assume totalement, puisse représenter une alternative culturelle et sociale, voilà de quoi gêner quelques potentats locaux.

L'« anarchiste » dans l'esprit des gens de pouvoir ne se conçoit que sous la forme de la « brute sanguinaire » à l'allure souvent « louche », le regard « menaçant » et « la bombe à la main » !

C'est cette image, et elle seule, que l'idéologie dominante s'est échinée à faire passer afin que le « bon peuple » s'écarte des anarchistes et de leurs idées révolutionnaires.

Dès lors, la criminalisation des actes militants des anarchistes est une des dimensions de l'arsenal des gens de pouvoir et de leurs représentants dans la lutte qu'ils mènent inlassablement.

Ces affirmations se trouvent d'ailleurs illustrées par la Revue d'études et d'information n° 117 du troisième trimestre 1978, revue interne à la gendarmerie, dans laquelle figure le texte d'un groupe d'officiers de la gendarmerie de Midi-Pyrénées. Ce texte s'intitule « Les marginaux en Midi-Pyrénées » (4).

Les jeunes marginaux y sont représentés comme « ... des gens désespérés, mal dans leur peau, déçus sans raison bien précise », mais à ceux-là s'ajoutent « toutes sortes de marginaux, drogués, anarchistes, voire désaxés ou tout simplement fainéants... ».

Les gendarmes y classent les communautés de l'époque en cinq grandes tendances, dont la tendance « libertaire » si, disent-ils « l'on entend par libertaire "partisan de la liberté absolue, de l'anarchie" (dictionnaire Larousse), force est de constater que ce type de communauté est très peu représenté... ». D'après eux, seules trois ou quatre communautés en Midi-Pyrénées pouvaient

« être gratifiées de libertaire. Une seule très virulente, précisaient-ils, répond à cette définition [...]. Ses membres, anarchistes du GARI, ont participé à de nombreux attentats ».

Parmi les individus qui rejetaient la société, et les gendarmes de préciser en bloc, « on trouve des individus qui aspirent à la détruire par la violence. Il s'agit des anarchistes et des nihilistes, qui constituent les communautés libertaires [...]. "Anarchistes et nihilistes", qu'ils considéraient comme [...] les plus dangereux ». Plus loin, les gendarmes parlent déjà de « délinquants passifs », qui vont se mouvoir comme par enchantement en « délinquants potentiels » pour donner naissance, on s'en serait douté, à des « délinquants actifs ».

On y apprend aussi que « le gendarme [...] n'admet pas que des "jeunes", des "intellectuels" le plus souvent, puissent ainsi vivre sans travailler... ».

Au moment de conclure, les officiers avertissent qu'il n'est pas bon « de rejeter en bloc les marginaux, pour la seule raison de leur façon de vivre, dans la partie dite malsaine de la population... ».

Voilà ce qu'écrivaient, en 1978, des officiers de gendarmerie. Les anarchistes y étaient présentés comme des « violents », des individus « dangereux », des « délinquants actifs » en devenir... Le mode basique de classification des gendarmes, innovant en la matière, déniait à l'anarchisme toute dimension idéologique, dès lors qu'ils rangeaient les anarchistes, a priori, dans des catégories relevant uniquement du comportement (pour ne pas dire plus) : « marginaux, drogués, désaxés ou tout simplement », et précisaient-ils : « fainéants ».

Vieux de bientôt vingt ans, ces écrits ont de nos jours autant d'acuité quand il s'agit de surveiller, de dénigrer ou de poursuivre (c'est ici le cas) tout ce qui de près ou de loin se revendique anarchiste.

Nous n'attendions aucune estime, encore moins de la compassion, de la part d'un corps militaire hautement intégré dans l'appareil d'Etat.

En revanche, nous rejetons l'ostracisme a priori, qui conduit les gendarmes à considérer les anarchistes comme des « délinquants potentiels », sinon réels (de la viande

Les anarchistes : « délinquants potentiels » selon les gendarmes

à juger) dès lors que notre idéologie se fonde sur la négation du principe d'autorité, sur la négation de l'Etat et la dénonciation de son rôle historique et sur la dénonciation des inégalités sociétales.

Face aux poursuites engagées contre Alain Feliu, notre démarche est plus offensive que défensive.

Au-delà de la revendication de l'arrêt immédiat des poursuites contre Alain Feliu, nous revendiquons avec autant de véhémence l'arrêt des brimades et des méthodes policières d'intimidation à l'égard des individus qui considèrent que la société actuelle est loin d'être parfaite et qui le font savoir en s'engageant dans la lutte sociale.

Nous, militants et militantes anarchistes, continuerons cette lutte pour la liberté d'expression, qui est un des fondements de la société à venir. Nous espérons que, nombreux et nombreuses, vous rejoindrez notre lutte.

Arrêt des poursuites contre Alain Feliu, qui doit passer en procès le 5 juillet à Foix !

Arrêt de toutes les méthodes policières d'intimidation !

Edward Sarboni
(pour le groupe Puig-Antich de Perpignan)

SOIRÉES-RENCONTRES
DE LA LIBRAIRIE
DU MONDE LIBERTAIRE
APRÈS RÉOUVERTURE
LE VENDREDI 20 MAI

« Autour
d'un auteur »

- Mardi 24 mai, 19 h 30 : le CIRC avec Jean-Pierre Galland, *Fumée clandestine*, éd. du Lézard et Michka, *Le cannabis est-il une drogue ?*, éd. Georg.
- Mercredi 25 mai, 19 h 30 : Michel Ragon, *Le roman de Rabelais*, éd. Albin Michel.
- Jeudi 26 mai, 19 h 30 : René Berthier, *L'Occident et la guerre contre les Arabes*, éd. L'Harmattan.
- Vendredi 27 mai, 19 h 30 : Serge Livrozet, *La femme truquée*, éd. Engrage.
- Lundi 30 mai, 19 h 30 : Act up, *Le sida, combien de divisions ?*, éd. Dagorno.
- Mardi 31 mai, 19 h 30 : Alain Vogelweith, *La mort hors la loi*, éd. Austral et (sous réserve) Sylvie Caster, *HB, la bombe humaine*, éd. Arléa.

Librairie du Monde Libertaire
145, rue Amelot (M^o Oberkampf)
75011 Paris

RENDEZ-VOUS

DIJON

Le groupe FA de Dijon, l'association « Maloka » et la CNT-FAU, organisent une conférence-débat sur le thème de l'« exclusion », animée par Steave de la Coordination des Sans-abris. Elle aura lieu au local libertaire, 61, rue Jeannin, le vendredi 27 mai à 21 h.

permanences FA : le mardi et le vendredi de 21 h à 23 h et le samedi de 15 h à 18 h au 61, rue Jeannin. Tél. : 80.66.81.49.

LUNEL (HÉRAULT)

Une liaison existe sur Lunel, pour la rejoindre écrivez à : « Pourquoy tant de haine ? », L'Éko, BP 5555, 34070 Montpellier cedex 3, qui transmettra.

MONTAUBAN (TARN-ET-GARONNE)

Pour contacter la liaison FA de Montauban, écrivez à l'Union régio-

nale Sud-Ouest c/o CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex, qui transmettra.

MONTPELLIER

Fête du groupe FA de Montpellier, mardi 24 mai, à partir de 21 h, au Boskop à Montpellier.

Au programme : café-théâtre avec Daniel Villanova et Doudouille (« Se faire Dieu mais pas se faire maître »), Irie Roots Band (reggae), Caédre (rock-fusion). Participation aux frais : 40 F.

SAINT-ETIENNE

Le groupe Nestor-Makhno tient ses permanences le premier et le troisième mardis du mois de 20 h à 22 h, salle 15 bis, Bourse du travail de Saint-Etienne. Emission « Rouge et Noir », chaque jeudi de 21 h à 22 h sur Radio Dio (89.5). Tél. : 77.25.05.94.

Notes

- (1) D'après Alain, il s'agirait de l'adjudant de Bélesta.
- (2) Il s'agirait ici de l'adjudant de Foix.
- (3) Là encore, il s'agirait de l'adjudant de Foix.
- (4) Des communautés libertaires de 1968 à 1978 dans le Sud-Ouest, Edward Sarboni, Perpignan, 1993, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine déposé à l'université de Perpignan, au CIRA de Marseille, au Secrétariat des archives de la FA, tome 2, annexes.

N.B. Dès à présent, vous pouvez écrire au Procureur de la République auprès du Tribunal de Foix, rue du Palais-de-Justice, 09000 Foix. Faites-nous parvenir des photocopies de vos courriers à : Comité de soutien à Alain Feliu c/o FA des Pyrénées-Orientales, BP 233, 66002 Perpignan cedex. Votre aide financière est la bienvenue (pour couvrir les frais d'avocat, les affiches, courriers, tracts...). Vos chèques sont à adresser à : CES, CCP 3096 L-Montpellier, à l'adresse du comité de soutien, avec au dos la mention « Soutien à Alain ».

PARIS : LES 25, 26 ET 27 MARS

III^e Rencontre européenne pour le droit à l'avortement et à la contraception

PLUS DE 300 FEMMES, 24 pays représentés : bilan positif quant au quantitatif escompté. Des débats riches d'informations : le qualitatif était aussi au rendez-vous. Mais il a manqué du temps pour dégager des axes d'actions communes. Du temps pendant la rencontre. Du temps avant sûrement, nécessaire pour apprendre à se connaître, à se comprendre. S'il est difficile d'entreprendre à un petit nombre, de se mettre d'accord sur ce qui rassemble et unit, il est encore plus compliqué de le réaliser autour d'une dimension qu'est l'Europe (Europe voulue ouverte sur l'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud), et ainsi d'envisager, au cours de trois jours d'échanges, des stratégies dans lesquelles chacune des participantes se serait retrouvée ensuite dans son pays. Les histoires sociales et politiques sont tellement diversifiées : entre droits octroyés par l'Etat à l'Est, droits acquis (et encore pas partout) par les luttes des femmes à l'Ouest. Voilà la leçon un peu rude pour les organisatrices de cette troisième « Rencontre européenne pour le droit à l'avortement et à la contraception », se tenant à l'Espace Saint-Jacques, à Paris, les 25, 26 et 27 mars dernier, qui auraient voulu avancer davantage vers la construction d'une « force des femmes pour la défense du droit de choisir en Europe de l'Est comme de l'Ouest ». Mais le pas est franchi par rapport aux deux précédentes rencontres. 1990 avait vu le jour, en Norvège, de la première rencontre, donnant naissance à l'*European Network for Women's Right to Abortion and Contraception* (Réseau européen pour le droit des femmes à l'avortement et à la contraception). En effet, le constat d'un droit limité et en recul nécessitait que les femmes repartent à l'offensive. C'était alors en France la mobilisation des forces féministes, syndicales, politiques et associatives contre les actions de commandos anti-IVG. C'était alors à l'Est, après la chute du mur de Berlin, l'émergence de l'espoir. Mais le réseau était faible. En 1992, la seconde rencontre se déroula à

Genève. Ambiance bizarre entre des femmes des pays d'Europe de l'Est qui regardaient l'Ouest comme l'Eldorado, et des femmes occidentales qui se trouvaient incapables d'une véritable critique quant à leur propre situation (à part quelques déléguées françaises conscientes de la remontée de l'ordre moral), et qui de ce fait « plaignaient » ces « pauvres malheureuses » de l'Est. Mais derrière ces approches, la confrontation était intéressante pour

«...chacune reconnaît le poids des Eglises dans le retour de l'ordre moral...»

qui saisisait le difficile chemin à parcourir pour faire vivre le droit de choisir.

La coordination, française, des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) se proposa alors pour organiser la troisième rencontre avec pour objectif de définir des campagnes communes, objectif plus militant certes, que de s'en tenir au simple constat, même s'il est indispensable de l'établir. Que d'exigence en ces temps ! Si la charte de l'ENWRAC apparaît comme la base d'un droit à conquérir, il semble en revanche encore bien difficile d'élaborer des stratégies unificatrices. Aussi, s'est-on contenté de rédiger une résolution : outil d'intervention auprès des élus et décideurs européens pour les unes, outil de propagande pour les autres. N'oublions pas qu'à Genève une députée européenne des Verts avait proposé de soutenir des actions illégales en matière d'avortement. Il eût été intéressant de voir si elle se serait vraiment mobilisée, mais aucun groupe de femmes ne l'a interpellée pour qu'elle agisse en ce sens. Quatre motions furent aussi adoptées : l'une en solidarité avec les femmes algériennes en lutte ; une autre avec celles de l'ex-Yougoslavie ; une autre encore avec les Polonaises qui viennent de perdre le droit à l'avortement et à la contraception et la

dernière avec les Allemandes qui n'ont pu obtenir, avec la réunification, l'extension du droit de l'ex-RDA, là où aujourd'hui des patrons exigent des preuves de stérilisation des femmes avant leur embauche.

Certes, il a surtout manqué une campagne anticléricale. Si chacune reconnaît le poids des Eglises dans le retour de l'ordre moral et dans le maintien de l'oppression des femmes, il eût été nécessaire alors de dénoncer l'odieuse pression qu'exerce, notamment, Jean-Paul II en cette année internationale de la famille (mais il n'est pas le seul), avec sa lettre aux familles et ses fréquents discours contre l'avortement et la contraception, contre le préservatif même. A la table de presse de la librairie du Monde Libertaire, était avantagusement présentée l'affiche de nos compagnons belges montrant le pape en train de baisser le sol : « *La capote, pas la calotte* ». Elle eut beaucoup de succès... alors pourquoi les déléguées polonaises, italiennes, irlandaises... ne se concertèrent-elles pas pour proposer une campagne anti-pape ?

Quant aux femmes immigrées, ce fut un thème récurrent : immigrées de l'Est vers l'Ouest, du Sud vers le Nord, toutes vivent des situations de non-droit, des discriminations, des sévices, entre deux cultures, entre deux religions... qu'elles soient algériennes, kurdes, turques ou des pays de l'Est, « viande fraîche » des circuits pornographiques, notamment pour survivre. Le témoignage d'une Bulgare sur le sort réservé aux femmes tziganes fut poignant, autant que ceux des femmes serbes et croates qui luttent dans l'enfer de la guerre.

Autre aspect à souligner : ce fut la présence de jeunes, comme si la relève, lentement, se faisait. Elles ont su mettre en lumière ce qui pèse, encore aujourd'hui, sur la sexualité des jeunes et donc sur l'avortement et la contraception : tabou, silence, culpabilité. Sexualité posée entre risques et tabous : risque de sida, risque de grossesse ; tabou culturel, tabou idéologique. Sans compter les difficultés financières qui restreignent l'accès à la contraception aussi bien pour les jeunes que pour une partie croissante de femmes, les premières touchées par la crise économique.

La rencontre fit place à une discussion sur le RU 486, méthode d'avortement précoce, jusqu'à sept semaines d'aménorrhée en France (neuf en Angleterre), elle permet aussi, après administration de prostaglandine de déclencher une interruption de

grossesse du deuxième trimestre. Par ailleurs, comme méthode de contraception sous forme de pilule mensuelle en association avec une petite dose de cytotec, le RU 486 permet de franchir la barrière entre avortement et contraception. Ceci répondrait-il à la demande de ces femmes, interrogées les médecins de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCI). A y réfléchir certainement.

Parmi d'autres interventions, nous avons pu relever dans le débat sur les oppositions au droit de choisir (débat présenté sur deux aspects : les oppositions religieuses, les réseaux anti-choix d'une part ; les oppositions des politiques sanitaires, familiales et démographiques d'autre part) un exposé de Karen Newman, de l'Internationale des plannings familiaux (IPPF), démontrant le pourquoi des politiques natalistes aujourd'hui dans les pays occidentaux ; il n'est de voir la courbe ascendante des populations africaines et asiatiques pour comprendre combien les pouvoirs en place, dans le monde dit « civilisé », ont la trouille. Quant à Françoise Laborie, chercheuse au GEDISS, elle prouva brillamment que le Comité national d'éthique ne reposait sur aucune éthique : étant juges et parties, la plupart de ses experts sont des praticiens des pratiques examinées. Ne représentent-ils

«...la loi française n'autorise l'IVG que dans un cadre strict...»

pas leur éthique sur des arguments « sociaux », comme le fait de n'accepter que des couples hétérosexuels, ayant ou n'ayant pas de rapports sexuels, mais stables (1) pour accéder aux nouvelles techniques de reproduction (NTR) ?

Il était important aussi de confronter les diverses pratiques en matière d'avortement ; ainsi l'équipe du Centre d'interruption volontaire de grossesse de Colombes, qui avait mené plus de quatre mois de grève l'an dernier, et l'équipe du GACEHPA de Bruxelles, qui exerce dans des structures extra-hospitalières, se rencontraient non seulement pour cerner les effets de la médicalisation et du professionnalisme dans la pratique de l'avortement mais pour mettre sur pied

quelques projets concrets de collaboration. Il est à rappeler que si la loi française n'autorise l'IVG que dans un cadre strict : réalisée par un médecin dans un hôpital ou une clinique ; en Belgique, les structures militantes extra-hospitalières n'ont pas « désarmé » depuis la loi autorisant l'avortement. Il s'avère aussi que dans certains pays, notamment les Pays-Bas, l'IVG est pratiquée sans anesthésie générale bien plus tardivement qu'en France, sans complications.

L'atelier « Europe et solidarité » se situait dans la recherche de stratégies pour construire une force efficiente de femmes, pour faire avancer les droits à l'avortement et à la contraception. A partir d'expériences concrètes de solidarité comme avec les femmes polonaises, roumaines ou irlandaises mises en place depuis plusieurs années, comment progresser ? D'autant qu'à l'Est, les réseaux de femmes restent alimentés aussi par diverses fondations liées au capitalisme. Dès lors que la maîtrise de la fécondité deviendra enjeu mineur pour ces « gentils » donateurs, comment les femmes pourront-elles s'approprier et développer leurs groupes ? D'où la nécessité urgente d'un réseau féministe entre pays, tant pour l'information que pour la formation, que pour l'importation de produits contraceptifs et abortifs.

Au cours de la table ronde intitulée « L'avortement comme révélateur de la place des femmes dans la société », Christine Delphy, des *Nouvelles questions féministes*, sut habilement, comme à son habitude, nous démontrer que la place réservée aux lesbiennes dans le mouvement féministe était à l'image de la place faite aux femmes dans la société...

Tout un programme ! Le bureau de l'ENWRAC élu, comptant deux féministes françaises (une du Planning familial, l'autre de la CADAC) a donc du pain sur la planche. N'oublions pas de tirer un coup de chapeau à l'équipe bénévoles d'élèves-interprètes, dont le hasard fit qu'il y avait la petite fille de May Piquerey, qui assura une interprétation de qualité.

Hélène (gr. Pierre-Besnard)

(1) Il semblerait que le projet de loi présenté le 20 avril ait gommé les critères de stabilité. A voir ce que la discussion parlementaire laissera comme trace.

Pour mieux connaître la Fédération anarchiste commandez à la librairie du Monde Libertaire « LA BROCHURE ANARCHISTE » n° 8 **Ordre moral... analyses et propositions anarchistes** 20 Francs (Libellez votre chèque à l'ordre de Publico)

Une
Un
har
et d
Cela
Le
s'in
Féd
part
mor

L
cont
(12
pouv
vie
bata
admi
a ac
emp
10 0
habit
légal
subv
n'eni
alter
L'a
local
un b
sonn
nom
blée
déci

L'affai
un ad
vite d
secteu
const
L'affai
éducat
ne sou
des lic

L A
pr
ministè
mai à
s'est ré
Les pr
eux, s'
droit d
réflexi
faits à
sur la m
rôle d'
travail
réflexi
jours po
sent les
tion entr
pénal, e
bon ser
monde l
cache)
L'avoca
Choura
titre, le
Mans :
l'ordre
pas un
lesquels
du régim

ACCUEILLANT LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE A RIS-ORANGIS

Le CAES : une expérience à suivre

Une caserne de l'armée de l'air transformée en lieu de vie. Un lieu de vie, terrain d'expérimentation et d'association harmonieuse et autogérée de l'habitat, du travail, des loisirs, et des cultures...

Cela risquait de tourner à la gageure ou à la bonne aventure. Le CAES (Centre autonome d'expérimentation sociale) s'inscrit depuis toujours dans les deux campagnes de la Fédération anarchiste concernant le « partage du travail, le partage des richesses » et la « lutte contre le nouvel ordre moral ».

LA SITUATION pour le moins étrange du squatt (terrain appartenant à l'Etat) a contribué à la longévité du CAES (12 ans). Le pouvoir local ne pouvant le déloger à son gré, sa vie a donc été ponctuée de batailles ministérielles et d'oubli administratif. Aujourd'hui, le CAES a accepté le projet d'un bail emphytéotique de 92 ans de 10 000 F par an, obligeant les habitants à réhabiliter les lieux. La légalisation permettra d'avoir des subventions. Espérons qu'elle n'enièvera pas l'esprit libertaire et alternatif au CAES.

L'association CAES gère les locaux, fédère les activités avec un bureau collégial de 8 personnes (dont une permanente), nommées pour un an. L'assemblée générale des adhérents est décisionnelle.

Y vivre, y travailler, demande l'adhésion de chaque habitant, association et entreprise : paiement des participations aux frais généraux (électricité, eau, réhabilitation des lieux...), au fonds de soutien. Un contrat moral est discuté régulièrement pour l'entraide et l'investissement personnel. Cela répond au refus de la parcellisation de la vie quotidienne afin de limiter l'assistanat et favoriser les responsabilités et l'autonomie.

L'habitat, qui regroupe en permanence 80 personnes, est de trois catégories : individuel, collectif et provisoire (caravanes, foyer international). Tout est rénové en auto-réalisation.

Le projet économique répond au souci de développer des activités autonomes et complémentaires, d'insérer en priorité les

habitants ne trouvant pas (ou ne voulant pas trouver) leur place au sein des structures traditionnelles.

La principale richesse de création et d'expérimentation du CAES provient du *métissage* des origines, des capacités et des compétences différentes.

Les structures juridiques sont aussi bien associatives, artisanales, coopératives ou SARL. Les salaires sont toujours égaux, la gestion est collective et les tâches, les responsabilités et le temps de travail sont librement partagés.

Par exemple, la SARL « 7D » (création de murs d'escalade), qui avait pour actionnaires majoritaires le CAES et ses salariés, a pu réinvestir la majorité de ses bénéfices dans la réhabilitation des lieux, a apporté une forte dynamique.

Tous ceux et toutes celles qui vivent et travaillent dans le CAES n'ont pas les mêmes besoins économiques qu'ailleurs, car ils n'ont pas les mêmes charges. La voiture est en panne, on va à « l'indienne » où on vous prêtera les outils, et où on vous aidera à la réparer... On vit grâce à l'échange de compétences...

Ce système d'entraide s'exerce aussi à l'extérieur. Par exemple,

l'impression de tracts pour le Comité des mal-logés, ou l'escalade de l'Arc-de-Triomphe à Paris pour y mettre une banderole...

Les activités ne sont pas cloisonnées. Lorsqu'un sculpteur, un plombier et un soudeur se rencontrent qu'est-ce qu'ils se racontent ?... Des histoires de radiateurs ! Ainsi naquit les sculptures chauffantes en fonte.

Le domaine social comporte un hébergement provisoire des personnes en difficulté, généralement renvoyées des autres centres. Elles seront suivies par des éducateurs.

L'association « Extra muros » permet à des handicapés mentaux d'avoir des activités de sérigraphie, de musique, de théâtre... leur permettant des expériences, des contacts différents.

Le domaine culturel et artistique permet d'offrir des ateliers pour les arts plastiques, des salles de répétition et toutes les préparations nécessaires à un spectacle, des salles de concert, un studio d'enregistrement, l'hébergement des cirques de passage... Tout ce qui permet d'échapper à la mainmise de la culture sur Paris et d'être indépendant des circuits classiques. Des groupes comme la Mano Negra et les Négresses vertes ont débuté là-bas...

L'ordre moral qui se nourrit de la disparition des mouvements sociaux et de l'isolement des individus n'a pas de place au CAES. La création d'espaces de concertation et d'actions d'entraide et d'autogestion, comme on les trouve au CAES ou à l'école Bonaventure d'Oléron, peut être à l'origine de nouvelles pratiques sociales, d'espaces de revendica-

tions et de propositions, de théories enfin liées au concret. Ce n'est quand même pas pour rien que le CAES accueillera le congrès de la FA, agrémenté d'un concert et d'une pièce de théâtre en soutien les 20 et 21 mai à 20 h (après le congrès), avec le café-théâtre La Dame bleue. A bientôt.

Sylvie Di Costanzo
(gr. Ubu - Paris)

N.B. : CAES, 1 bis, rue Edmond-Bonté, 91130 Ris-Orangis.

RENDEZ-VOUS

BESANÇON
Contre la venue de Jean-Marie Le Pen, le groupe Proudhon de la FA, la CNT, le SCALP, Twist Against et Réflex vous appellent à manifester le vendredi 20 mai à 18 h, place Saint-Pierre.

LYON
Dans le cadre du « Café libertaire », les groupes de la FA de Lyon organisent deux réunions-débats :
— jeudi 19 mai à 20 h 30, « Les enjeux de la dépénalisation du cannabis », présentation faite par le CIRC et la FA ;
— jeudi 26 mai à 20 h 30, « La situation sociale et politique italienne », présentation faite par Gaetano Manfredonia.
Ces réunions-débats se dérouleront à la librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon. Tél. : 72.00.94.10.

VILLEURBANNE
Les groupes FA de Lyon organisent les « III^e Rencontres libertaires », le dimanche 5 juin de 14 h à minuit, au CCO, 39, rue Georges-Courtelaine, 69100 Villeurbanne. Entrée : 30 et 50 F. (Programme au prochain n°.)

LE MANS

Montjoie, c'est reparti

L'affaire Montjoie, c'est à l'origine une affaire de mœurs mettant aux prises un adolescent et un enfant, qui s'est déroulée le 11 décembre 1992. Elle est vite devenue la mise en accusation par la justice de professionnels du secteur social, pour non-dénonciation en des délais rapides de l'abus sexuel constaté.

L'affaire Montjoie, c'est aussi la mise en détention d'un psychiatre, d'un éducateur et d'une assistante sociale. C'est également une association qui ne soutient pas ses salariés inculpés, et en profite même pour procéder à des licenciements. Après un premier procès, l'affaire se poursuit en appel.

LA DATE est dorénavant connue. Le procès en appel, demandé par le ministère de la Justice, aura lieu le 30 mai à Angers. Le parquet, quant à lui, s'est réservé deux longues journées... Les professionnels du secteur social, eux, s'attachent à faire reconnaître le droit de prendre un certain délai de réflexion avant de communiquer des faits à la justice. D'autres s'interrogent sur la médiatisation de l'affaire et sur le rôle d'une justice qui reproche à des travailleurs sociaux ce fameux délai de réflexion, alors qu'elle-même a mis neuf jours pour intervenir. Les avocats analysent les différences de fond et d'application entre les articles 62 et 63 du Code pénal, et si le nouveau code va dans le bon sens ou pas. Pourtant, tout le monde le sait (même si la majorité se le cache) : le problème est ailleurs. L'avocat de Jean-Pierre Rochard, M. Chouraqui, a certainement été, à ce titre, le plus explicite lors du procès du Mans : « Le pouvoir cherche à renforcer l'ordre moral et l'ordre social. Et ce n'est pas un hasard si les articles de lois sur lesquels s'appuie l'inculpation datent du régime de Vichy ! ».

Le renforcement de l'ordre moral, on le voit actuellement quotidiennement et dans tous les domaines. C'est la famille comme unique référence, le respect des traditions, l'intégration à sens unique avec comme conséquence le nivellement politique et culturel à outrance de notre société. L'ordre moral, c'est le doute mis au placard, la réflexion considérée comme un pur concept, voire une pure imagerie de l'esprit, les croyances énoncées comme des certitudes.

Dans ce contexte, celui ou celle qui n'est pas dans le rang, on l'écrase. Woody Allen disait : « Le fascisme, c'est ferme ta gueule ; la démocratie, c'est cause toujours ». Il n'avait pas tout à fait raison. La démocratie, c'est comme le fascisme, « ferme ta gueule ». Ce qui varie, c'est le « degré d'ouverture autorisée » ou le « degré de fermeture imposée ». Et pour la fermer, si les besoins l'exigent, tous s'allient : police, patronat, justice, curés, moralistes... Tous unis pour la même cause : le maintien de leur pouvoir !

Comme le concluait le tract de la FA du groupe du Mans distribué le 4

octobre 1993, lors du premier procès : « Ils veulent le pouvoir... ils écumant de haine ».

Cette sombre affaire judiciaire aux longs rebondissements n'est qu'un prétexte. Seuls nos valeureux démocrates s'étonnent encore de la pseudo-dérive d'une justice soi-disant indépendante et démocratique (les mythes ont la vie dure). N'oublions pas que dans sa dernière encyclique, le pape nous rappelait que seul le renforcement de l'ordre moral et de l'ordre social pouvait sauver cette société embourbée dans une crise économique dont les responsables ont peur de perdre le contrôle. Ce renforcement est un moyen de contrôle, de cohérence... Alors cette politique ne peut que s'accompagner d'une répression de ce qui gêne un peu, ce qui est un peu à gauche. Et si en plus il y a des anarchistes, alors pourquoi se priver ?

Régis
(gr. FA du Mans)

N.B. : Le groupe FA du Mans et la liaison FA d'Angers appellent à manifester en soutien aux inculpés de Montjoie, le lundi 30 mai à 8 h 30, devant le palais de Justice à Angers.

Par ailleurs, le groupe FA du Mans et la liaison FA d'Angers organisent, ce même 30 mai à 20 h 30, en salle Davier (près de l'hôpital) à Angers, une conférence sur le thème : « Justice et prison », avec, entre autres, Jacques Lesage de la Haye.

PARIS

Pour une nouvelle école à La Goutte-d'Or

Depuis plusieurs mois, s'est constitué un collectif de parents et d'enseignants à La Goutte-d'Or (18^e arrondissement), afin d'exiger l'ouverture d'une nouvelle école. En effet, à la rentrée de septembre 1994, cent enfants devront être scolarisés en plus dans ce quartier à très forte natalité ; la Mairie propose des solutions inadmissibles visant à supprimer des salles de dessin, de musique et à surcharger les autres classes afin de caser tout le monde. Le maire, M. Chinaud, se dit décidé à construire une nouvelle école en 1996 seulement. Il faut dire que c'est un quartier qui donne la nausée à MM. Chirac, Juppé, Chinaud et compagnie, en raison de ses immigrés, de ses chômeurs et autres précaires. Bref, des délinquants en puissance. Pourquoi donc donner de la confiture aux cochons ? Pourtant ces pelés, ces galeux ont décidé de se faire entendre à travers ce collectif auprès de ces « respectables ». Ils ont d'abord manifesté le 28 mars devant la Mairie, puis devant le Conseil régional. Et le 9 mai, ils ont occupé une école.

Ce n'est pas en 1996 qu'il faut ouvrir une école, c'est dès la rentrée 1994, avec des locaux adéquats et des enseignants.

R. Jacomy
(gr. Louise-Michel - Paris)

LIMOUX

Un 1^{er} Mai sous le signe de la société libertaire

A l'occasion du 1^{er} Mai, les liaisons FA de l'Aude et de l'Ariège invitaient à une journée libertaire à Limoux (Aude). Une trentaine de compagnes et compagnons ont répondu à l'appel.

La rencontre fut assez significative pour que le quotidien *l'Indépendant* reproduise le 4 mai, agrémenté d'une photo, le communiqué suivant (1).

L'initiative de « Brouillon de culture », la salle Louis-Costes accueillait, pour le 1^{er} Mai, les militants et sympathisants de la Fédération anarchiste. Et ils étaient tous au rendez-vous, celles et ceux de Montauban, de Béziers, de Perpignan, et bien entendu de l'Aude et de l'Ariège.

Ce fut l'occasion d'aborder les sujets chers au cœur de chaque anar, comme la saccage de la vallée d'Aspe, symbole de la toute puissance du capital et de la politique, qui ne lésinent pas sur la manière forte pour écraser ceux qui osent relever la tête. Les guerres, proches ou lointaines, furent longuement évoquées, car les anars sont tous des pacifistes convaincus.

Le projet anarchiste de société libertaire fut bien sûr au centre du débat au cours duquel on souligna la réussite de l'expérience d'école libertaire à l'île d'Oléron.

La pause de midi rassembla tout le monde à l'île de Sournies, magnifique écrin de verdure et de fraîcheur, au son de l'orgue de Barbarie de Gérard Lorne.

A noter la présence d'Alain Féliu qui, vendredi [le 29 avril, NdML], fut au centre d'une rocambolesque tentative d'intimidation. Pas moins de quatre brigades de gendarmerie pour venir le « cueillir », le mettre en garde à vue pour 24 heures, alors que son seul crime est d'avoir collé des affiches annonçant cette réunion du 1^{er} mai et de militer pour la sauvegarde de la vallée d'Aspe. Il est aisé de s'en prendre à quelque anar isolé ou à des militants contre le tunnel du Somport, c'est moins évident lorsqu'on a affaire à des dizaines de milliers de chasseurs qui ont tous un fusil dans une main et un bulletin de vote dans l'autre. Le pouvoir est au bout du fusil !

Pierre Girod
(liaison de Bellegarde-du-Razès)

(1) La dernière phrase a été occultée par *l'Indépendant*.
N.B. : pour contacter la FA de l'Aude, écrivez à Pierre Girod, 11240 Bellegarde-du-Razès.

PARIS : LE 1^{er} MAI AVEC LA CNT

En r'venant de la manif ou la « troisième mi-temps »

DANS LE NUMÉRO 956 du *Monde libertaire*, Claude Nepper nous raconte le 1^{er} Mai parisien avec un brin de mélancolie. Il regrette — à juste titre — que des foules innombrables n'aient pas battu le pavé parisien. Il a raison, même la CGT a joué « petit bras » ce jour-là. De même, il constate que le défilé « libertaire » du matin (CNT, FA, Réflex...) a accusé un déficit important. Plus ou moins, selon que l'on ait chaussé des lunettes roses... ou noires ! (Aucun lien avec les courants politiques, bien entendu.)

Le cortège CNT en particulier, qui était loin d'être ridicule — au contraire — aurait pu être plus fourni, si l'on tient compte de l'implication de la confédération dans les luttes pour l'école laïque et contre le CIP. Ceci d'autant plus que depuis le début de l'année militante 1993-1994, on assiste à une création assez importante de nouveaux syndicats ou de nouvelles sections.

Créations de syndicats Santé-Social-Education en Moselle, Meurthe-

et-Moselle, Côte-d'Or, Seine-Maritime et Essonne. Dans les départements du Nord/Pas-de-Calais, création d'une section universitaire au sein du Syndicat de l'éducation libertaire, ainsi que du Syndicat des stagiaires, intérimaires, précaires et travailleurs privés d'emplois, du Syndicat Interco et du Syndicat du secteur social et culturel. Apparition de sections syndicales au Foyer social de Créteil, à l'IMP de Landerneau, à *Info-Matin* et à la FNAC-Etoile. Sans compter les petits derniers : le Syndicat Interco de Lyon et le Syndicat des travailleurs des institutions financières et assurances de la région parisienne.

Que vaut-il mieux : militer dans les boîtes ou occuper la rue ? Les deux, sans doute.

Pour revenir à ce 1^{er} Mai 1994, lors de la dissolution, l'intervenant de la CNT a informé qu'une « troisième mi-temps » aurait lieu au local de la rue des Vignoles. Les copains attendaient 50 convives, ils en eurent 100.

Il a fallu aller dévaliser, en catastrophe, les boulangeries et les épice-

ries du quartier. Le soleil tombait d'aplomb sur la cour du 33. Vite les tables et les chaises furent dehors, et les amuse-gueule et les sandwiches firent leur apparition, le tout arrosé par la dernière cuvée du *Combat syndicaliste* (un gaillac 1992, 25 F la bouteille en soutien à la caisse du journal). Les étudiants de la section CNT-FAU, venus en nombre, lançaient slogans et chansons à tue-tête. Puis ils défilèrent (de la voix) la « classe ouvrière » dans le domaine de la chanson ! « Mai » leur en prit. Pendant une heure, défila une grande partie du répertoire des chansons révolutionnaires, de *La Makhnovtchina* à *l'Internationale*, en passant bien sûr par *La Révolte* et *Le Triomphe de l'anarchie*.

Visiblement, ce 1^{er} mai ne figurera pas parmi les moments historiques du mouvement ouvrier, mais pour ceux qui participèrent à cette petite fête, largement improvisée, il restera un excellent souvenir.

Yves Peyraut
(CNT Education - Région parisienne)

La FA est présente dans une soixantaine de départements.

Si vous souhaitez contacter les groupes de votre région, réclamez-en la liste à notre journal

LE MANS

Un pari fou : le « Festival d'expression libertaire »

C'ÉTAIT UN PARI un peu fou. Complètement fou, diront certains. Mais il reflétait l'envie de nombre d'entre nous. Sortir d'un militantisme classique (même si celui-ci n'est pas remis en cause), sortir des schémas traditionnels de notre manière d'intervenir, tel était le but qui se cachait derrière ce festival.

Pari fou dans une ville de 180 000 habitants où n'existe pas réellement de tradition libertaire. Avant 68, on pouvait seulement compter sur la triste expérience de l'Alliance ouvrière anarchiste, avec Beaulaton pour qui l'anarchie signifie l'absence totale d'organisation, de règles. Aujourd'hui, cette absence va jusqu'à l'acceptation des révisionnistes ! Après 68, il y a bien un groupe OCL et un groupe autonome libertaire, mais ils n'existent plus. Dans les années 80, un groupe FA s'est monté puis démonté, tout comme un groupe de la Coordination des lycéens et étudiants libertaires.

Les 15, 16 et 17 avril, le « Festival d'expression libertaire » fut organisé par l'association « A Contre-Courant », qui sans l'aide du groupe FA n'aurait pu y parvenir. Ce fut trois jours pleins, qui débutèrent avec, entre autres, Alain Aurenche qui a ébloui par son talent d'interprète un public peu habitué à voir des spectacles de chanteurs et chanteuses en marge. Le samedi s'est déroulé

autour du thème du « cinéma subversif », avec Noël Godin, « terroriste-pâtisseries » pour qui la subversion ne doit avoir aucune limite et aucune frontière, et le film belge *C'est arrivé près de chez vous*. Dimanche après-midi, ce fut l'heure du rock alternatif, sans oublier l'exposition permanente de peinture, photos et affiches.

Trois jours qui ont permis de montrer qu'à une poignée on pouvait faire beaucoup. Trois jours qui ont fait la démonstration que des slogans comme « Prenons nos affaires en mains » ne sont pas que de vaines paroles. Trois jours, enfin, qui ont permis de présenter certains concepts libertaires de l'art, de faire vivre une culture en marge. Trois jours qui ont permis de rencontrer beaucoup de monde : plus de 350 personnes sont passées nos voir.

Les finances sont bien évidemment dans le rouge. Aucune aide étatique, mais le contraire nous aurait bien étonné. Par contre, la voracité de l'Etat ne s'arrête pas à cela. Nous venons de recevoir, par accusé de réception, l'avis d'une enquête fiscale. Procédure classique qui représente un des moyens de couler certaines associations.

Régis
(gr. FA du Mans)

N.B. : pour contacter la FA de la Sarthe, écrivez à : FA, 4, rue d'Arcole, 72015 Le Mans.

Associations

LYON : VIDÉO (RAPPEL) ET DÉBAT À LA GRYPHE

Le jeudi 19 mai à 20 h, La Gryffe vous convie à la projection du film *Premier contact* (1982, 60 minutes), de Connolly et Anderson. En 1930, une expédition australienne « découvre » une population de Papous...

Le samedi 21 mai à 15 h, La Gryffe vous convie à un débat avec l'Observatoire international des prisons. Un point sera fait sur les conditions de détention, sur les luttes.

Librairie La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryphe (M° Saxe-Gambetta), 75007 Lyon. Tél. : 78.61.02.25. La librairie La Gryffe est ouverte du lundi au samedi de 14 h à 19 h.

MONTREUIL : DÉBAT SUR LE TRAVAIL DE COURANT ALTERNATIF-PARIS

Le mercredi 25 mai à 20 h, une réunion-débat sur le thème du « travail » est organisée au *Bar associatif de Montreuil*, 33-35, rue François-Arago (M° Robespierre) par le groupe Courant alternatif de Paris (OCL).

TOULOUSE : CONCERT HARDCORE DE « LIBRE ASSOCIATION »

« Libre association » vous invite à un concert hardcore qui se déroulera le jeudi 26 mai à 20 h, salle FMR, 9 bis, avenue Frédéric-Estébe à Toulouse. Ce concert sera animé par Disaffact (groupe anglais jouant du crust intense) et Enola Gay (le groupe crust d'Auch). Entrée : 30 F. Une table de presse, où l'on trouvera le *Monde libertaire*, sera à votre disposition.

Par ailleurs, « Libre association » invite les sympathisants libertaires et pacifistes du Gers et de la région toulousaine à la contacter en vue de mener des activités politiques et culturelles communes.

« Libre association », BP 22, 32201 Gimont cedex.

VITRY-SUR-SEINE : MEETING ANTIFASCISTE SUR « L'EUROPE »

Le comité « Ras l'front » du Val-de-Marne invite les antifascistes à assister à un meeting sur « l'Europe », le vendredi 27 mai à 20 h 30, salle Robespierre, 13, avenue Maximilien-Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine.

Le meeting sera animé par Maurice Rajsus, écrivain et membre de l'Appel des 250, René Monzat et Anton Koslov, intervenant russe.

SAT : TOURISME SANS BARRIÈRE

Sans barrière linguistique... SAT (travailleurs espérantistes) a créé, en 1987, un service de tourisme social et culturel qui regroupe 400 personnes à travers le monde. Ce service a pour nom « Amikeca Reto » (prononcez Amiketsa Réto).

« Amikeca Reto » vient de publier son annuaire 1994-1995, en vente à la librairie du *Monde Libertaire* au prix de 60 F (chèque à l'ordre de Publico).

PANTIN : « SALON DU LIVRE LIBERTAIRE »

Les vendredis 3, samedi 4 et dimanche 5 juin se déroulera le « Salon du livre libertaire » au local « Des Libertaires éditent » (DLE), 20, avenue Wéber (métro Quatre-Chemins), 93500 Pantin.

Les débats porteront sur les thèmes suivants :

- Vendredi 3 juin à 20 h : *Sida et société*, avec Maryse Véron.
- Samedi 4 juin à 14 h 30 : *La CGT et le PS de 1904 à 1914*, avec Jean-Pierre Hion.
- Samedi 4 juin à 16 h 30 : *Le Nouvel ordre mondial*, avec René Berthier (gr. Fédératif de la Fédération anarchiste).
- Dimanche 5 juin à 15 h : *Le nucléaire*, avec Roger Belbéoch.

SAINT-AVOLD

Les premières « Rencontres alternatives »

A l'initiative de l'Association culturelle libertaire, du collectif Ne Plus Subir et du Syndicat des Employés, Travailleurs et Précaires de la Moselle, les premières « Rencontres alternatives » se sont tenues à Saint-Avold (au cœur du bassin minier lorrain) les 23 et 24 avril derniers. On peut dire que ce fut un succès, pour ce mouvement libertaire qui commence à se réimplanter dans la région. De nombreux copains, groupes et associations s'étaient déplacés dans les quatre coins de France pour participer à ces rencontres et assurer leur succès : la Fédération anarchiste, notamment représentée par le groupe Pierre-Besnard et le Monde libertaire, des syndicats CNT de Montbéliard, Nancy, Metz, Mulhouse, l'OCL, le groupe « Aktion » de Lille, l'association Solidarité Irlandaise, le SCALP de Besançon, Réflex, Act up-Paris, l'émission « Ras-les-Murs » (Radio Libertaire), le comité de soutien au Nicaragua, le comité Justice et Paix en Palestine, l'école Bonaventure d'Oléron, le CIRC, le Mouvement pour une autogestion distributive (MAD), le PIAF, Mordicus... et il y avait là de quoi effectivement rencontrer des alternatives. Sans oublier les musiciens, comme cet excellent groupe luxembourgeois, Wounded Knee.

Environ cent personnes auront donc pu, sur ces deux jours, parcourir les expos, les tables de presse, prendre des contacts, assister et participer aux débats. Sur le féminisme d'abord, avec les militantes de la commission « Femmes » de la FA. A l'heure de la remontée de l'ordre moral, de la remise en cause du droit à la contraception et à l'avortement, c'était l'occasion de débattre de l'importance du contrôle du corps de la femme pour le patriarcat et, comme l'ont souligné certaines participantes, de l'influence de celui-ci sur la jeunesse actuelle plutôt encline à retrouver les bonnes vieilles valeurs morales. Sur l'éducation libertaire ensuite, lors du débat avec l'école Bonaventure : bilan de huit mois de fonctionnement, très bien exposé par la vidéo sur l'école projetée à cette occasion.

La Palestine, à l'heure des accords « Gaza-Jericho d'abord », le comité Justice et Paix en Palestine en a aussi débattu. René Berthier et Walid dénonçant une certaine hypocrisie qui consiste à voir dans ces accords une juste voie vers la paix.

Le « partage du travail » était également au programme. Les intervenants (Jacky Toublet de la FA, Aimé Marceillon de la CNT et Charles Lorient du MAD) ont pu donner une vision assez claire et très large des menaces actuelles qui pèsent non seulement sur les salariés mais sur l'ensemble de la population. CIP, loi quinquennale, partage du travail, autant de projets destinés à servir le capitalisme qui auront été vigoureusement dénoncés par les intervenants. Nous avons pu également apprécier les talents d'orateur de l'animateur du Mouvement pour une autogestion distributive dans son plaidoyer pour le droit à la paresse.

Le dernier débat, dans une salle un peu vide de dimanche après-midi finissant, fut celui sur le sida et les prisons, animé par « Ras-les-Murs » et Act up. Dommage, il aurait mérité plus de monde.

Cependant, le bilan moral et financier étant positif, nous sommes prêts à tenter à nouveau l'expérience l'année prochaine. Prenez date.

Les organisateurs

N.B. : pour contacter la FA de Moselle, écrivez à : Ne Plus Subir c/o Bernard Nihotte, BP 74, 57805 Freyming-Merlebach. Permanence : deuxième et quatrième mercredis du mois, de 20 h à 22 h, Maison des Associations, 3, rue Dudweiler à Saint-Avold. Pour contacter la FA en Moselle-Sud (Sarrebouurg) et Bas-Rhin (Sarrelouis) : Ne Plus Subir, BP 58, 67260 Sarre-Union cedex.

Camping anarchiste du vendredi 5 au mardi 16 août 1994 « Les Sillons » 23800 La Celle-Dunoise (Creuse)

Le lieu choisi est le terrain de camping « Les Sillons » (camping une étoile, moins de 10 F par jour). Téléphone : 55.51.21.18. Ce camping sera l'occasion de comparer les pratiques de groupes militants et de se rencontrer dans un cadre agréable et une ambiance détendue.

La journée, chacun pourra profiter de la nature environnante : randonnées, baignade, équitation, canoë, vélo (location), basket, volley, tennis, tir à l'arc.

Un débat pourra être organisé chaque soir. Les groupes voulant organiser une discussion sur un sujet sont invités à le faire. Amenez vos tentes.

Pour tout renseignement : Pulaioki, librairie du Monde Libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.05.34.08.

Ce camping est ouvert à tous les libertaires.

« Mots et Musiques » et Radio Libertaire (89.4) présentent Alain AURENCHÉ et Marie-Josée VILAR Vendredi 27 mai - 20 h 30 Théâtre Clavel, 3, rue Clavel (M^e Pyrénées), 75019 Paris Entrée : 90 F (70 F avec la carte Radio Libertaire) Réservations au : 43.84.70.04

PREUILLY-SUR-CLAIZE

Rassemblement des méchants insoumis : « Pauvres, mangez du riche ! »

CHOMAGE, RMI, Contrats Emploi-Solidarité... la vie au rabais, y'en a marre ! Une trentaine de personnes, à l'appel du Rassemblement des méchants insoumis (RMI), ont manifesté leur ras le bol de façon très originale le samedi 7 mai, en Indre-et-Loire. (Merci aux lecteurs du Monde libertaire et de Charlie Hebdo qui se sont joints à cette action.) Après s'être donné rendez-vous devant la mairie de Preuilley-sur-Claize, un cortège de voitures s'est mis en place et a sillonné la campagne, se rendant de commune en commune pour demander audience aux élus locaux, afin qu'ils s'expriment sur des solutions immédiates comme la gratuité des transports pour les demandeurs d'emploi, la mise à disposition dans les mairies des photocopieuses ou du minitel pour que le frie ne soit pas un obstacle à la recherche d'un emploi, l'intervention des maires en cas de saisie ou d'expulsion pour traites et loyers impossibles à payer... Discussions parfois très vives, mais il est toujours intéressant d'amener des politiques à sortir de la langue de bois pour dialoguer directement avec ceux qui les ont élus ! Il faut reconnaître que ces élus (de gauche comme de droite) n'ont pas trop cherché à s'en tirer avec de vagues promesses et le baratin démagogique habituel. Ils se sont engagés à répondre rapidement à ces revendications légitimes dans la mesure de

leurs moyens, limités évidemment... C'est déjà un premier pas !

Ils sont bien conscients que les exclus n'attendent plus rien des politiques et de leurs discours vides, mais qu'il y a des choses simples et efficaces qui peuvent se réaliser sans grands moyens mais avec un peu de volonté.

Les manifestants ont ensuite investi un supermarché pour y organiser un pique-nique sauvage. Lorsque l'on sait que les derniers

des gendarmes légèrement dépassés par les événements. Des tracts étaient distribués à la clientèle pour expliquer le but de cette action. Certaines personnes étaient scandalisées par tant de culot (dont une brave dame pourtant elle-même RMIste !), mais dans l'ensemble, les gens réagissaient plutôt bien à cette amusante initiative, notamment les caissières qui n'ont pas l'occasion de rigoler tous les jours. Des journalistes de M6 Sud-Touraine et de TF1 étaient présents et ont filmé la scène. Avant de repartir, le ménage a été fait, les tables nettoyées et rangées, les déchets ramassés et emballés dans des sacs poubelles... gentiment remis au directeur du magasin à la sortie. Il ne s'agissait pas de piller, mais de donner un avertissement clair et net : imaginons que quotidiennement, pendant un mois, des actions de ce genre aient lieu dans toute la France, on peut être sûr que les autorités capteraient le message, et que les choses bougeraient beaucoup plus vite dans ce pays ! Un peu d'imagination et d'humour marquent plus que les sempiternelles manifestations

sinistres, déprimantes et sans impact réel ! Comme quoi la colère ne s'exprime pas obligatoirement par la violence. 7 millions de personnes vivent avec moins de 60 F par jour, ça a assez duré et ça doit changer maintenant, alors à nous de jouer ! Qu'avons-nous à perdre ?

Gil

« Le partage des richesses, ce n'est pas le tout d'en parler ! »

colis du RMI, gracieusement offerts aux démunis, contenaient des boîtes de biscuits apéritif et des pâtes Noël en chocolat périmés, quand manger convenablement devient un luxe, il ne reste plus qu'à se servir ! On ne peut pas se foutre de la gueule des exclus sans qu'un jour ou l'autre ils s'énervent... Un petit tour au rayon « jardin » pour prendre des tables de camping et des chaises, charcuterie, conserves, bouteilles de vin et jus de fruit, quelques ouvre-boîtes et un tire-bouchon, et l'affaire est dans le sac ! Le partage des richesses, ce n'est pas le tout d'en parler ! C'est dans une ambiance très cool que tout le monde a cassé la croûte sous le nez de la direction du magasin et

Mobilisation en vallée d'Aspe

(suite de la « une »)

véhicules stationnés devant le gîte en novembre 1993, de même que les menaces sont entretenus par la pseudo-justice locale qui fait traîner en longueur les enquêtes puis les classe sans suite lorsque celles-ci tournent de trop près autour de personnalités locales.

En vallée d'Aspe, c'est la politique de la répression qui sévit depuis 1989. Violences militaires, contrôles d'identité abusifs, gardes à vue, amendes et emprisonnements disproportionnés sont couramment utilisés contre les opposants. Le 13 février dernier, la seule réponse du pouvoir à la manifestation pacifique réunissant des valléens et des militants venus de toute la France les soutenir a été la bestialité aveugle des gendarmes mobiles, avec leur matraque et gaz lacrymogène. Le pouvoir nous a clairement montré sa façon de tenir compte de l'avis des individus qu'il est supposé représenter. Pour ceux qui ne s'en étaient pas encore aperçus !

En vallée d'Aspe, c'est une politique arrogante qui sévit depuis 1989, bafouant les acquis des

dernières années dans le domaine des transports et de l'écologie par le non-respect des lois sur les enquêtes d'utilité publique et sur l'orientation des transports intérieurs, ainsi que des conventions européennes sur les espèces protégées. La reconnaissance de l'illégalité du projet par le tribunal administratif de Pau en décembre 1992, qui a débouché sur l'annulation de la première déclaration d'utilité publique, n'aura pas empêché les promoteurs du projet de faire signer par Balladur une nouvelle déclaration d'utilité publique quasiment identique à la précédente et toute aussi illégale. Alors que les opposants attendent que le Conseil d'Etat se décide à examiner les trois recours déposés, les travaux ont repris, les pro-tunnel sachant pertinemment qu'une fois les travaux terminés, la décision du Conseil d'Etat n'aura plus aucune conséquence (cf. le pont de l'île de Ré).

Mensonges, intimidations, injustices, répression, arrogance... la vallée d'Aspe réunit tout ce que nous rejetons : l'Europe fascisante, méprisant les individus, qui se profile sournoisement à l'aube du XXI^e

siècle. C'est pourquoi nous devons tous être présents le 22 mai en vallée d'Aspe. Pour ne pas que ce combat apparaisse uniquement comme la défense d'une vallée certes exceptionnelle avec sa faune et sa flore, mais comme notre opposition à ce système productiviste qui ronge la planète. Dépassons le stade de l'environnementalisme pour rejoindre celui de l'écologie politique et travaillons pour l'émergence d'une société meilleure, plus respectueuse des hommes et de son environnement.

Eric Fréneaux (Comité Somport Ile-de-France)

N.B. : le Comité Somport Ile-de-France prévoit d'organiser un transport collectif à l'occasion de la mobilisation européenne du dimanche 22 mai en vallée d'Aspe. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec le comité : Comité Somport Ile-de-France, K. Zibat, La Bulle Bleue, 12, rue F.-de-Pressensé, 75014 Paris. Tél. : 42.55.87.80.

Pour tout renseignement en vallée d'Aspe, contactez la Coordination pour la sauvegarde active de la vallée d'Aspe (CSAVA) : 59.34.53.17 ou le Collectif alternatives pyrénéennes à l'axe européen E7 : 59.82.96.61.

L'abolition du salariat (fin)

Par quoi remplacer le salariat ?

(suite du n° 957)

La lutte pour l'abolition du salariat est inséparable de la lutte pour l'organisation de la classe ouvrière — l'association ouvrière qui a pour but de lutter contre la concurrence n'étant qu'une étape qui ne se suffit pas à elle-même. Dans la société capitaliste, la classe ouvrière, en tant que classe, se trouve exclue des moyens de production, elle ne détermine pas l'objet de son travail, ses conditions de travail, la répartition des richesses produites.

Détermination de l'objet du travail — Quelle est la finalité du travail ? Pourquoi produire tel objet plutôt que tel autre ? Peut-on produire en fonction des besoins sociaux (c'est-à-dire pour le profit de tous) et non pour le profit d'un petit nombre ? Peut-on éliminer la production parasitaire, qui mobilise des forces productives considérables qui ne sont d'aucune utilité sociale ?

La détermination de l'objet du travail par les producteurs associés est la première mesure à prendre pour parvenir à l'abolition du salariat. Déterminer l'objet du travail, cela ne signifie pas que chaque entreprise puisse décider ce qu'elle devra produire, cela signifie que les producteurs détermineront collectivement les orientations générales de la production et les mesures à prendre pour adapter la production de chaque entreprise à ces orientations.

Aujourd'hui, en régime capitaliste, la motivation de la production est la recherche du profit, alors que le communisme libertaire est fondé sur l'orientation de la production vers la satisfaction des besoins individuels réels, et des besoins collectifs. Si aujourd'hui on ne crée pas de crèches, d'écoles, d'infrastructures collectives, c'est parce que ce sont des dépenses qui ne produisent pas de profits. En revanche, si des centaines de savants se sont penchés pendant des années sur le problème de la fabrication d'un appareil photo polaroid, c'est parce que les investisseurs anticipaient des profits. Bien sûr, avoir un polaroid est peut-être agréable, mais en regard des besoins sociaux réels de la population c'est du gaspillage.

La loi du profit fait qu'en régime capitaliste des besoins fondamentaux — éducation, santé, logement, transports, formation — ne sont pas ou très peu satisfaits, tandis que d'autres besoins sont artificiellement suscités, qui produisent des profits considérables.

Contrôler l'objet du travail, c'est-à-dire la détermination collective de l'orientation de la production, en vue de satisfaire les besoins réels de la population est donc un pont essentiel de la lutte contre le salariat. Mais précisons bien : le contrôle partiel que les travailleurs pourraient obtenir dans certaines entreprises dans le cadre du système capitaliste ne constitue pas une mesure « socialiste ». La détermination

des objectifs de production par les producteurs associés n'a de réelle portée que si c'est une mesure globale.

Un régime où le travailleur collectif n'a pas la possibilité de déterminer librement ce pour quoi il travaille ne peut pas être qualifié de socialiste. Un régime où une minorité de professionnels de la politique décide seuls ce pour quoi nous travaillons n'est pas un régime socialiste.

Déterminer les conditions de travail

— Dans le système salarial, le travailleur est obligé d'accepter de travailler aux conditions assignées par l'employeur. Les aménagements à ce principe ont toujours été le résultat de luttes, d'un rapport de forces où la classe ouvrière a imposé au patronat des reculs : les congés payés, la journée de huit heures, etc, ne nous ont pas été accordés de bonne grâce. Mais quoi qu'on fasse, sous le régime du profit, il y a toujours un point au-delà duquel on ne peut pas aller : quand le profit du capitaliste est menacé, il a, nous l'avons vu, des moyens indirects pour se retourner contre les travailleurs. C'est donc par une remise en cause globale du système de production qu'on pourra parvenir à une amélioration réelle des conditions de travail. En effet, si un capitaliste achète des machines, c'est parce qu'il espère un gain de productivité et parce que le coût des machines est inférieur au coût de la main-d'œuvre nécessaire pour assurer la même production.

Cette revendication est également un point important dans la lutte pour l'abolition du salariat. Elle est étroitement liée à la précédente.

Les ouvriers qui travaillent aux pièces sur des machines dangereuses n'avaient pas, au début, de système de sécurité. Devant les revendications ouvrières consécutives aux accidents répétés, les patrons installent des systèmes de sécurité. Mais cela ralentit le rythme du travail, et diminue la paie de l'ouvrier, puisqu'il est payé au rendement. Celui-ci a donc tendance à ne pas utiliser le système de sécurité. Mais en même temps, s'il a un accident, la responsabilité du patron est déchargée, puisque le salarié n'avait pas mis la sécurité... En somme, le système de sécurité garantit le patron, pas l'ouvrier. Ça, c'est l'organisation capitaliste du travail, qui ne songera pas à supprimer le travail aux pièces.

Contrôle de l'objet du travail, contrôle des conditions de travail, il reste aux producteurs à conquérir le plus important, le contrôle de l'affectation des ressources.

Le contrôle de l'affectation des ressources — Ce n'est pas seulement la propriété privée des

moyens de production qui définit le capitalisme, mais aussi le fait que le patron a la possibilité d'affecter le surproduit, à sa guise, en fonction de ses intérêts propres. Le produit du travail de millions d'hommes et de femmes, déduction des frais fixes (salaires, amortissements, etc.) est approprié par des individus en proportion très peu nombreux. Aux Etats-Unis, 1% de la population détient 50% des richesses.

Cette richesse appropriée, les capitalistes ne l'utilisent pas pour satisfaire les besoins de la société, mais pour satisfaire leurs besoins propres. Les « socialistes » qui entendent expropriar les capitalistes pour remettre l'affectation des ressources sociales à un appareil d'Etat incontrôlé ne font que proposer de modifier superficiellement le système d'exploitation de la force de travail.

Selon les anarchistes, la solution ne consiste pas à copier l'organisation bourgeoise de la société en changeant seulement la direction du système, la solution est dans le transfert de tous les centres de décision aux producteurs associés, dans leurs organisations.

Il ne s'agit en aucun cas de préconiser une « prise sur le tas » utopique, il ne s'agit pas de redistribuer intégralement le surproduit social aux producteurs, car cela équivaudrait à revenir à la petite production artisanale. Une vision démagogique se contente de dire qu'il y aura abondance et que cette abondance permettra à chacun de se servir selon ses besoins (ou ses envies...). C'est aussi illusoire que de promettre le paradis.

En effet, on ne peut pas produire plus qu'on a ; par ailleurs, il faut tenir compte que dans le système actuel, notre niveau de vie est très largement tributaire du pillage des ressources du tiers monde ; enfin, la satisfaction des besoins sociaux de la grande masse de la population mondiale ne pourra se faire que par une baisse relative — et temporaire — de la consommation de la minorité privilégiée.

Le choix de la satisfaction des besoins sociaux (enseignement, santé, etc.) implique inévitablement des orientations stratégiques à long terme procédant d'une rationalité totalement différente de celle qui est mise en œuvre actuellement. Ces choix à long terme ne sont pas rentables pour les capitalistes, qui ne réalisent que des opérations à court terme. En effet, à quoi sert-il qu'un investisseur privé immobilise des fonds dans une opération qui ne rapportera que dans 30 ans ou plus ? La « rentabilité sociale » des choix est parfaitement illustrée par un exemple venant des Etats-Unis. La pauvreté, la sous-alimentation font qu'une proportion importante de femmes donnent naissance à des enfants dont le poids est inférieur à 2,5 kg. Des spécialistes ont estimé que chacun de ces enfants coûtera à la collectivité, par suite des maladies qu'il contractera, des handicaps qu'il subira, 25 000 dollars, alors que la prévention pour éviter que les femmes ne donnent naissance à de tels enfants coûterait 250 dollars. On a là un début de commencement de raisonnement en termes de « rentabilité sociale ». Ce qui est affreux dans cet exemple, c'est que des mesures en faveur de personnes défavorisées soient envisagées — elles ne seront en réalité pas mises en pratique — avec comme optique non pas le bien-être des personnes mais la seule rentabilité. Mais le fait qu'une mesure sociale puisse être rentable à long terme est déjà un immense progrès lorsqu'on connaît le mode de raisonnement propre aux décideurs des Etats-Unis.

Insensiblement, nous sommes passés d'une réflexion sur le salariat à une réflexion sur l'organisation sociale d'une façon générale. Les deux questions sont intimement liées. La remise en cause du salariat comme mode spécifique d'exploitation de la force de travail n'a de sens qui si elle est couplée avec la remise en cause du salariat comme mode de domination.

René Berthier
(gr. Février - Paris)

PARUTIONS

DOSSIERS DE PRESSE

Le Réseau pour l'abolition de la télévision, animé par un militant de la FA, vient d'éditionner un dossier de presse intitulé *Les libertaires face à la télévision*, regroupant des articles du *Monde libertaire*, de *Rouge et Noir*, de *Courant alternatif*... Prix : 50 F. En vente à la librairie du Monde Libertaire (chèque à l'ordre de Publico).

Les dossiers suivants sont également disponibles : *Les enfants face à la télévision*, tome I et II (50 F chacun) et *Décembre 1989 : la révolution roumaine* (20 F).

PRESSE

Le n° 16 de *L'Encre noir*, revue anarchiste éditée par les groupes Caussimon (Nancy) et Ne Plus subir (FA-Moselle) et la liaison de Saint-Dizier, vient de paraître. Il est disponible contre trois timbres à 2,80 F, en écrivant au CRES, BP 16, 54550 Pont-Saint-Vincent.

PRESSE

Le n° 1 de *Drapeau noir* (nouvelle série), périodique du groupe Pierre-Joseph Proudhon de la FA vient de

paraître. On peut se le procurer contre 5 F auprès du CESL, BP 121, 25015 Besançon cedex.

PRESSE

Les éditions de La Vache Folle viennent de publier un album (format demi A4) des œuvres d'André Robér. Sur une soixantaine de pages (en couleur), découvrez les tableaux de notre compagnon, agrémentés d'une préface de Julien Blaine et de textes de Daniel Germain, Dominique Keller et Ytak. En vente au prix de 80 F à DCC, 3, place de l'Hôtel-de-Ville, 13360 Roquevaire (chèque à l'ordre de l'association) ou à la librairie du Monde Libertaire (chèque à l'ordre de Publico).

PRESSE

Le n° 14 de *Drapeau noir* (format demi A4), périodique de la FA du Béarn, vient de paraître. Au sommaire de ses dix pages : le CIP, les déchets nucléaires, un feuillet : « L'invisible contrainte ». *Drapeau noir* est disponible contre l'envoi d'un timbre à 2,80 F auprès d'EDL, 23, rue Baratnau, 64160 Morlaàs.

SOMMAIRE

Page 1 : Répression des gendarmes en Ariège : Ouverture de la chasse aux anars, Editorial : La FA en congrès.
Page 2 : Télécom : L'auto-organisation de la lutte contre la réforme.
Page 3 : Ouverture de la chasse aux anars, Rendez-vous.
Page 4 : III^e Rencontre européenne pour le droit à l'avortement et à la contraception.
Page 5 : Le CAES : une expérience à suivre, Montjoie, c'est reparti, Pour une nouvelle école à La Goutte-d'Or.

Page 6 : Limoux : un 1^{er} Mai sous le signe de la société libertaire, En r'venant de la manif ou la « troisième mi-temps », Associations, Un pari fou : le « Festival d'expression libertaire ».
Page 7 : Les premières « Rencontres alternatives » de Saint-Avoid, Rassemblement des méchants insoumis : « Pauvres, mangez du riche ! », Mobilisation en vallée d'Aspe du 22 mai, Camping anarchiste en Creuse.
Page 8 : L'abolition du salariat (suite du n° 957).